



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Mont-Dauphin

Autres communes :

R500

Appellation : Place Forte (ancienne)

Monument(s)

Appellation : Place Forte (ancienne)

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 18/10/1966

Étendue de la protection : Place forte, y compris le sol des fossés et des bastions et les bâtiments suivants : caserne Rochambeau, lunette d'Arçon, pavillon des officiers et arsenal :classement par arrêté du 18 octobre 1966

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.